

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 03/02/2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'environnement
2	LIBELLE DU POSTE : Contrôleur des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 97302 PROGRAMME R.H : 96202
	CODE POSTE : 8435 CENTRE DE TRAVAIL : 353
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PAPEETE - Direction de l'environnement, quartier de la Mission, colline de Putiaoro à PAPEETE.
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : - Veille au respect de la réglementation dans le cadre de la prévention et la réduction des dangers et des nuisances liées aux installations classées - Commissionné et assermenté, l'agent exerce des missions de police administrative spéciale - Informe les exploitants et le public
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de l'environnement
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Ordinateur, véhicule de service tout terrain et matériel de contrôle, équipements de sécurité
12	AVANTAGES ET CONTRAINTES DU POSTE : Mobilité (visites des installations classées sur tout le territoire de la Polynésie française), délais d'instruction à respecter, relation avec les exploitants
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Instruire les dossiers de demandes d'autorisation et les dossiers de cessation d'activité - Surveiller les installations classées par des visites d'inspection (contrôler, évaluer, conseiller) - Instruire les plaintes (identification de la problématique, constatation, rédaction de courriers de suivi, rédaction de comptes rendus et procès verbaux, suivi auprès de la justice, visite de sites classés) - Produire les informations auprès des exploitants et du public
14	ACTIVITES ANNEXES : Accueil et conseils aux pétitionnaires et aux plaignants (de nuisances environnementales) Polyvalence pour faire face aux nécessités du service

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Hygiène, sécurité du travail, environnement, risque industriel

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Qualité rédactionnelle		X	
	- Sens de l'organisation		X	
	- Connaissance de la réglementation			X
	- Connaissance du tissu industriel			X
	- Maîtriser l'outil informatique		X	
	- Sens de la communication		X	
	- Sens des responsabilités		X	
	- Gestion des conflits		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : dans les domaines de l'hygiène, la sécurité, l'environnement
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Sécurité (incendie, électrique), pollutions (eau, air, terre, bruit), code de l'environnement, procédures d'instructions des dossiers d'inspection des installations classées
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :